



# Allée de tilleuls du château



## Situation

La commune de Hubert-Folie se situe à 5 km au sud-est de Caen et 1 km à l'est de la RN 158 vers Falaise. L'allée de tilleuls se trouve à l'entrée du bourg, le long de la D 89.



Allée de jeunes tilleuls dans l'axe du château

DREA/P. Gallineau

### Typologie

Alignement d'arbres

### Commune concernée

Hubert-Folie

### Surface

1 ha

### Date de classement

Arrêté du 14 septembre 1943

## Histoire

Dans l'axe du château (belle maison de maître), la plantation du double alignement de tilleuls remonte à l'époque napoléonienne. Les arbres encadrent une allée de 250 m de long, depuis le croisement de la route de Caen à Saint-Sylvain et de celle de Cheux à Argences, jusqu'à l'entrée du château. Avec le temps et la croissance des tilleuls, la perspective devient véritablement majestueuse et elle est classée parmi les sites en septembre 1942. Comme bien des sites protégés à cette époque, le classement de l'allée correspond à la volonté de l'administration des Beaux-Arts de préserver les alignements d'arbres de toute exploitation pour « l'effort de guerre » : bois d'œuvre ou de chauffage.

Les combats de juillet 1944, lors de la Bataille de Normandie, mettent à mal les arbres séculaires qui sont criblés d'éclats d'obus. Ils ne sont plus entretenus et les coups de vent les fragilisent chaque année un peu plus. En 2005, leur mauvais état sanitaire pose des problèmes de sécurité en bordure de la route d'accès au village. Les propriétaires demandent l'autorisation d'abattre les sujets les plus dangereux. Le ministère de l'environnement donne son accord pour la suppression de l'alignement en bordure de route avec une replantation à l'identique qui est réalisé au cours de l'hiver 2007.

## Le site

En venant de la route de Falaise, l'entrée du village d'Hubert-Folie avait grande allure avec ses tilleuls séculaires encadrant une large allée en herbe de 40 m de large. La Municipalité y a d'ailleurs été sensible puisque lors de la création du terrain de sports, de l'autre côté de la route, elle a réalisé un double alignement de tilleul en bordure de la D 89. Le double alignement malade est aujourd'hui remplacé par de jeunes sujets plantés en quinconce et sensiblement plus espacés. L'autre alignement vénérable est toujours en place en bordure d'un champ cultivé. Il n'est malheureusement pas plus entretenu que le précédent et il présente des signes de sénescence avancée. Au nord du site, quelques vieux tilleuls en mauvais état subsistent, ils se trouvent aujourd'hui dans une propriété voisine et près de l'entrée du château.

## Devenir du site

Nettoyé des vieilles souches et replanté, le nouvel alignement ne demande qu'à prospérer pour retrouver un jour la majesté des arbres d'antan. Si l'allée est entretenue, l'herbe fréquemment coupée et les jeunes plans surveillés, il n'en est pas de même pour le vieil alignement qui est laissé à l'abandon et pourrait connaître un jour un sort aussi funeste que son vis-à-vis. Il est à craindre que les arbres, poussés par une tempête, ne s'abattent un jour. Il ne reste plus qu'à souhaiter que ce soit sans dommage pour le jeune alignement qui, d'ici là, aura certainement gagné en force et en beauté.



*Souche de vieux tilleul au sud du site*

DREAL/P.Gallineau



*Vieux tilleuls à l'entrée du château*

DREAL/P.Gallineau